

Projet de rénovation des Halles  
**Bilan d'étape de l'avancement du projet de voirie**

DVD / SAGP  
**GTT 4 du 11 octobre 2007**

Ce document résume les propositions et débats tenus sur les aménagements de voirie, tant au cours des groupes de travail thématique définis par la charte de la concertation (4 réunions entre juin 2006 et octobre 2007) que d'autres réunions d'initiatives locales (notamment celles des 25 et 30 mars 2004).

<b>CIRCULATIONS DOUCES</b>	
<b>Éléments de principe pour la Ville</b>	<b>Questions à approfondir et/ou à étudier</b> (cette liste n'est pas exhaustive)
<p>- <b>Secteur de la rue des Halles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Objectif</u> : permettre l'accès à la voirie souterraine depuis la rue de Rivoli tout en aménageant un espace à vocation piétonne.</li> <li>▪ <u>Proposition n°1</u> : accès par la rue des Lavandières Sainte-Opportune, sortie du quartier par la rue des Bourdonnais.</li> <li>▪ <u>Proposition n°2</u> : accès par la rue des Déchargeurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impacts sur la place Marguerite de Navarre, notamment l'aménagement d'un débord pour taxis et cars.</li> <li>- Extension du quartier piéton en conséquence (extrémité de la rue des Halles sur Rivoli, ainsi que les rues des Lavandières Sainte-Opportune dans la 2<sup>e</sup> proposition.</li> </ul>
<p>- <b>Rue Saint-Honoré</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Proposition n°1</u> : interventions ponctuelles aux intersections et aux endroits de plus faible largeur de trottoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>· Intersection avec la rue du Pont Neuf</li> <li>· Entre les rues Vauvilliers et des Prouvaires.</li> </ul> </li> <li>▪ <u>Proposition n°2</u> : traitement piétonnier sur l'ensemble de la rue : <ul style="list-style-type: none"> <li>· Abaissement et protection des trottoirs (type Réseau Vert)</li> <li>· Suppression des zones de stationnement réservé, arrêts (livraisons) en pleine voie</li> </ul> </li> </ul>	<p>- <b>objectifs à long terme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ préserver sa différence en termes de commerces de proximité et d'activités avec le quartier piéton alentour ?</li> <li>▪ se réserver la possibilité d'intégrer, à moyen ou long terme, cette rue au quartier piéton ?</li> </ul>

## CIRCULATIONS DOUCES (suite)

Éléments de principe pour la Ville	Questions à approfondir et/ou à étudier (cette liste n'est pas exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Traversées du Boulevard de Sébastopol</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Proposition initiale</u> : création d'un plateau continu de la rue Rambuteau à la rue Berger.</li> <li>▪ <u>Proposition modifiée</u>: aménagement des deux traversées uniquement (Berger et Rambuteau).</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement d'une traversée semblable au droit de la rue des Lombards ; rue de la Cossonnerie ? <b>Remarque</b> : -fortes contraintes liées au fonctionnement des lignes de bus (dont Mobilien)- la longueur du plateau risque d'inciter les véhicules à accélérer au détriment de la sécurité du piéton</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Traversée du jardin</b> : il est physiquement ouvert à toutes heures, les cyclistes devront donc poser le pied pour traverser le jardin, fréquenté par des usagers plus fragiles (promeneurs, enfants..)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envisager une traversée à vélos du cour nord / sud. (l'ensemble des voies piétonnes du quartier sont ouvertes aux cyclistes (y compris à contre sens) depuis décembre 2006).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Rue Montmartre</b> : il n'était pas proposé de l'aménager dans le programme de base.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande de piétonisation entre E. Marcel et Turbigo en tenant compte néanmoins de la présence du marché, des emprises des stands et des camionnettes des forains.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Rue du Pont Neuf</b> : aménagement piéton « en plateau », à l'instar du quartier piéton existant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un terre-plein surélevé a été proposé. Ce terre-plein serait cependant gênant pour la circulation des personnes handicapées.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Rue Etienne Marcel</b> : il n'était pas proposé de l'aménager.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est demandé de sécuriser les traversées de cet axe circulé, qui sépare deux zones piétonnes (notamment au carrefour formé avec la rue Montorgueil).</li> </ul>
	<p><u>De façon générale, faire un point sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les itinéraires vélos et cyclables dans la quartier</li> <li>- le fonctionnement des espaces publics</li> </ul>

## LIVRAISONS

Éléments de principe pour la Ville	Questions à approfondir et/ou à étudier (cette liste n'est pas exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Fret ferroviaire</b> : Mise en place d'une expérimentation (filière « messagerie » entre Roissy et les Halles) en cours d'étude. L'objectif est de reporter les mouvements de véhicules effectuant des trajets banlieue / Paris vers des modes de livraisons douces depuis le complexe des Halles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envisager l'élargissement du champ de l'expérimentation aux livraisons des boutiques du centre commercial.</li> </ul>

## LIVRAISONS (suite)

Éléments de principe pour la Ville	Questions à approfondir et/ou à étudier (cette liste n'est pas exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Livraisons en surface</b> : Pas de report des zones de livraison supprimées par l'extension du quartier piéton (arrêts pour livraisons en pleine voie).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La gestion des livraisons dans le quartier piéton sera abordée et concertée avec les commerçants dans le cadre de la charte des bonnes pratiques du transport de marchandises à Paris</li></ul>

## CONTRÔLE DES ACCES AU QUARTIER PIETON

Éléments de principe pour la Ville	Questions à approfondir et/ou à étudier (cette liste n'est pas exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Aujourd'hui</b> : barrières non contrôlées, accès quasi libre.</li><li>- <b>À court terme</b> :<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mise en place d'un matériel de type « Montorgueil » (plots escamotables)</li><li>▪ Accès restreint par une borne abaissant ou non les plots</li><li>▪ Accès en outre contrôlé par le PC Bellan (qui contrôle aujourd'hui les accès au quartier Montorgueil)</li></ul></li><li>- <b>Proposition</b> : Conserver ce système aux entrées et sorties actuelles, et l'implanter aux futurs accès, dans le cadre de l'extension du quartier piéton sur les rues Berger, Vauvilliers, des Prouvaires, Sauval, St-Denis et des Lombards, etc.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- la question du contrôle d'accès fera l'objet d'une thématique d'étude spécifique avec notamment la présentation des divers dispositifs existants à Paris, en France ou à l'étranger.</li></ul> <p><b>Remarque</b> : les difficultés de maintenance des plots escamotables sont plus dues à leur très grande fréquence d'utilisation qu'à la technologie en elle-même (chaque plot est heurté 5 à 6 fois par jour en moyenne..)</p>

## TERRASSES

Éléments de principe pour la Ville	Questions à approfondir et/ou à étudier (cette liste n'est pas exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Proposition</b> : délimiter les terrasses par le fil d'eau.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- En cas de non respect de ces limites : doit-on considérer que l'aménagement des espaces publics doit suppléer l'application de la réglementation ? rôle des pouvoirs de police</li><li>- Étude globale de mise à plat des sujets relatifs à :<ul style="list-style-type: none"><li>▪ La réglementation</li><li>▪ L'aménagement urbain (en lien avec l'agencement des matériaux sur les différents espaces de la chaussée)</li></ul></li></ul>

**STATIONNEMENT**

<b>Éléments de principe pour la Ville</b>	<b>Questions à approfondir et/ou à étudier</b> (cette liste n'est pas exhaustive)
- Suppression des emplacements de stationnement (tout type) sur les rues intégrées au secteur piéton (principalement Berger et Prouvaires) ; et également de certaines places sur Saint-Honoré (pour élargir le trottoir)	- étudier une tarification favorable au stationnement (automobile et motos) des résidents en souterrain selon les principes mis en place actuellement par la ville de Paris

**MATERIAUX / APPAREILLAGE**

<b>Éléments de principe pour la Ville</b>	<b>Questions à approfondir et/ou à étudier</b> (cette liste n'est pas exhaustive)
- <b>Proposition :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Chaussée « en plateau », sans surélévation du trottoir</li><li>▪ Utilisation du granit gris à l'instar du quartier « Beaubourg »</li><li>▪ Grandes dalles en pied de façade</li><li>▪ Petits pavés en mosaïque avec pose type « Queue de paon »</li></ul>	- Revoir le calepinage de manière à permettre aux piétons, poussettes, vélos, etc. de circuler sur des sols adaptés plus plan (dalles, pavés sciés, etc.), les pieds de façades étant quasi-systématiquement occupés par les terrasses.  - Tenir compte de la moins bonne tenue des grandes dalles au roulement des engins de livraisons (par comparaison avec les petits pavés).